

Instruction n° DSS/MCGR/DGOS/PF2/CNAMTS/DHOSPI/2017/262 du 31 août 2017 relative à la priorité de gestion du risque pour les prescriptions hospitalières exécutées en ville (PHEV) de médicaments et LPP

31/08/2017

Cette instruction « porte sur la régulation des dépenses de médicaments et produits et prestations remboursables résultant de prescriptions médicales effectuées dans les établissements de santé et remboursées sur l'enveloppe des soins de ville en 2017 ». Elle comporte en annexes les cibles régionales, le guide méthodologique de mise en œuvre des actions d'accompagnement à l'hôpital pour les prescriptions hospitalières de médicaments et des produits et prestations de la LPP exécutées en ville (PHMEV + PHEV LPP), un recueil des bonnes pratiques régionales et une fiche mémo sur les données PHMEV.